

# DOSSIER D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE

## ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS GUILLEMOT

### ANNÉE 2022 – 2023

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 08 JUILLET 2022 au secrétariat de la Mairie ou par mail à [periscolaire@commune-montanay.fr](mailto:periscolaire@commune-montanay.fr), même si votre enfant ne participe pas aux activités en cours d'année.

**Pièces à joindre obligatoires :**

- Fiche sanitaire de Liaison dûment complétée
- Attestation de quotient familial CAF de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance de responsabilité civile

**Pièce facultative :**

- Mandat SEPA pour le paiement de la Garderie du matin, si paiement par prélèvement automatique souhaité

**CE DOSSIER CONCERNE UNIQUEMENT LE TEMPS MERIDIEN, LA GARDERIE DU MATIN ET LA GARDERIE DU SOIR.**

**L'EXTRA SCOLAIRE MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES EST GERE PAR LE PRESTATAIRE ALFA 3A**

**ENFANT**

Nom ..... Prénom .....

Né(e) le ..... Sexe : F – M

**RESPONSABLES LEGAUX**

Qualité : Père  Mère  Tuteur

Qualité : Père  Mère  Tuteur  Conjoint

Nom	
Prénom	
Adresse	
N° téléphone	
N° portable	
e-mail	

Nom	
Prénom	
Adresse	
N° téléphone	
N° portable	
e-mail	

**CANTINE :**

Les tarifs des repas seront calculés en fonction du Quotient familial selon la grille tarifaire suivante :

TRANCHE DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF PAR REPAS
De 0€ à 800€	4.45 €
De 800€ à 1100€	5 €
1101€ et plus	5.55 €

La facturation et le règlement des repas est géré directement par le prestataire ELIOR.

**FREQUENTATION CANTINE :**

ACCUEIL REGULIER * (Cocher les jours souhaités)				ACCUEIL IRREGULIER ** (Cocher la case)
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Rajout ou annulation exceptionnel de repas dans le cas d'une fréquentation régulière au restaurant scolaire : les repas doivent être réservés ou annulés le plus tôt possible et au plus tard la veille de la date souhaitée avant 20h00 par mail à [av004012@elior.com](mailto:av004012@elior.com) ou sur le site <http://bonapp.elior.com/> en cochant les jours concernés.

\*\* Fréquentation irrégulière du restaurant scolaire : inscription le plus tôt possible et au plus tard la veille de la date souhaitée avant 20h00 par mail à [av004012@elior.com](mailto:av004012@elior.com) ou sur le site <http://bonapp.elior.com/> en cochant les jours concernés.

**GARDERIE DU MATIN ET ETUDE DU SOIR :**

	ACCUEIL REGULIER (Cocher les jours souhaités)				ACCUEIL IRREGULIER (Cocher la case)
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	
<b>GARDERIE DU MATIN</b> <b>A partir de 07h30</b> <i>(service payant : forfait de 15 € par mois) *</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Paiement par prélèvement automatique souhaité	<input type="checkbox"/> OUI (dans ce cas, compléter le mandat SEPA et joindre un RIB) <input type="checkbox"/> NON				
<b>ACCUEIL DU SOIR</b> <b>De 16h30 à 18h00</b> <b>Départ 17h00 ou 18h00</b> <i>(Service gratuit)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*La facturation pour l'accueil périscolaire du matin est établie trimestriellement par famille. Une facture sera adressée aux familles. Le règlement se fera auprès du Trésor public selon modalités indiquées sur le titre de paiement (possibilité de prélèvement bancaire).

**RENSEIGNEMENTS FACTURATION DES PRESTATIONS**

Nom et prénom du redevable légal : .....

(La facture sera établie au nom du **redevable légal**) :

### **AUTORISATION DE SORTIE**

Autorise mon enfant de **plus de 7 ans** à quitter **seul** les services périscolaires

OUI  NON

### **DROIT A L'IMAGE**

Autorise la publication d'images et de vidéos de mon enfant et son exploitation éventuelle dans les outils d'information ou de communication de la Commune

OUI  NON

### **ATTESTATION DES PARENTS**

Nous soussignés

Responsables légaux en qualité de père, mère, tuteur \* attestons l'exactitude des informations transmises ci-après

(\* Rayer la mention inutile)

Déclarons :

- Avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur des activités périscolaires ([www.commune-montanay.fr](http://www.commune-montanay.fr))
- Nous engager à respecter les modalités d'inscription et de fonctionnement des services périscolaires
- Autoriser le responsable des activités, à faire soigner et pratiquer les interventions d'urgences rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant
- Qu'il sera souscrit une police d'assurance responsabilité civile extrascolaire et périscolaire couvrant les actes de mon enfant pour l'année scolaire 2022/2023
- Consentir au traitement des données personnelles de mon enfant pour la gestion du périscolaire

Date :

Signature(s) :

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la Commune de Montanay pour la gestion du périscolaire. La base légale du traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement et le consentement pour les données sanitaires des enfants. Les données collectées relatives à la cantine scolaire sont communiquées à notre sous-traitant ELIOR pour la facturation des repas. Les données sont conservées pendant 1 an.*

*Vous disposez de droits concernant vos données personnelles. Vous pouvez les rectifier, demander leur effacement, vous opposez à leur traitement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou votre droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez les exercer en contactant le DPO de la Mairie à l'adresse : [dpd@commune-montanay.fr](mailto:dpd@commune-montanay.fr). Si, après avoir nous avoir contacté, vous considérez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*